

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Lundi 14 février 2022 à 18H30**  
**Séance ordinaire**  
**Convocation le 04.02.2022**  
**Affichage le 21.02.2022**

Etaient présents : Mmes Josefa CHAITEMPS, Hélène DAVID HENRIET, Clémence MESMIN, Liliane REGAD, Sandrine DEFFONTAINE, Natacha BIGAN, MM Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Dominique DEVILLERS, Joël GAUTHIER, Guillaume TERRAL, M. Antoine DELACROIX.

Absents excusés : Jean-Yves LACROIX a donné pouvoir de voter en son nom à Dominique DELACROIX.

Absents : Guillaume VANNIER, Guy ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Antoine DELACROIX

L'ordre 3 : déclassement de la parcelle de Mme Grenard est retiré de l'ordre du jour.

**1-Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2022**

Le compte-rendu du 10 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

**2- Lotissement le Relai :**

Lors du conseil du 4 octobre 2021, une délibération avait été prise pour l'acquisition à l'euro symbolique de la voirie du lotissement du relai. Hors Maître Buscoz a précisé que les parcelles 419 et 443 avaient été vendues par Jurisparc pour un tiers aux propriétaires du lot 6.2 et 6.1. La commune exclut donc ces 2 parcelles de la voirie reprise.

Délibération adoptée à l'unanimité : N°39275220201

**3- Taux d'imposition 2022**

Lors de la réunion du 3 février 2022, la commission des finances propose une augmentation de 2 points pour la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie et la CFE (participation foncière des entreprises). Les recettes de la commune augmenteraient entre 22 000 et 25 000 euros.

La commission des finances s'est positionnée ainsi, au vu des investissements futurs de la commune et de la non augmentation des impôts depuis plus de 10 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité : N°39275220202

**4- Compte de gestion commune**

## Section fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 1 015 266.91 € pour des recettes de 1 187 772.72 € soit un excédent de 172 505.82 €.

## Section investissement

Les dépenses pour les investissements sont de 542 180.36 € pour des recettes de 437 706.37 € soit un déficit de 104 473.99 €.

Pour l'année 2021, l'excédent global est de 68 031.82€ ce qui donne en cumulé avec les exercices antérieurs un excédent total de 202 666.60€.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

M. Dominique Delacroix précise que les tableaux sont accessibles tout au long de l'année à qui le souhaite.

Délibération adoptée à l'unanimité : N°39275220203

## 5 – Compte administratif commune

M. Le Maire sort de la salle.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés (n-1)	60 821.32 €			195 456.10 €	60 821.32 €	195 456.10 €
Opérations de l'exercice	542 180.36 €	437 706.37 €	1 015 266.91 €	1 187 772.72 €	1 139 256.51 €	1 625 479.09 €
<b>TOTAUX</b>	<b>603 001,68 €</b>	<b>437 706,37 €</b>	<b>816 986,49 €</b>	<b>1 383 228,82 €</b>	<b>1 200 077,83 €</b>	<b>1 820 935,19 €</b>
Résultats de clôture (n)	165 295,31 €			367 961,91 €	165 295,31 €	202 666,60 €
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>603 001,68 €</b>	<b>437 706,37 €</b>	<b>816 986,49 €</b>	<b>1 383 228,82 €</b>	<b>1 365 373,14 €</b>	<b>2 023 601,79 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>165 295,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>367 961,91 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>202 666,60 €</b>

M. Dominique DELACROIX présente le compte administratif pour l'exercice 2021. Le compte administratif est identique en dépenses et recettes au compte de gestion. Le compte administratif 2021 de la commune est adopté.

Délibération adoptée: N°39275220204

## 6 – Affectation de résultat 2021

M. Dominique DELACROIX rappelle que le compte administratif fait ressortir un déficit de 165 295.31 € pour la section investissement et un excédent de 367 961.91 € conformément au tableau ci-dessous :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTION- -NEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-60 821,32 €		-104 473,99 €	0,00 €		-165 295,31 €
FONCT	256 277,42 €	60 821,32 €	172 505,81 €	Recettes		367 961,91 €

Le conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	<b>202 666,60 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	165 295,31 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	202 666,60 €
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>	<b>165 295,31 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité : N°39275220205

## 7 – Budget primitif 2022

M. Dominique DELACROIX présente le budget prévisionnel par chapitre selon les tableaux suivants :

BUDGET PREVISIONNEL 2022 COMMUNE DE LAMOURA			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Budget	RECETTES	
011 charges générales	254 085,00	R002	202 666,60
012 charges personnel	310 100,00	013 REMB. SURREMUNERATION PERSONNEL	35 000,00
014	75 767,00	70 Produits des services et ventes	151 550,00
65 gestion courante	153 400,00	73 Impôts et taxes	451 170,00
66 charges financières	14 200,00	74 Dotations et participations	246 602,00
67 charges exceptionnelles	2 950,00	75 Autres produits de gestion cour	40 100,00
68 Créances douteuses	176,00	76 Produits financiers	5,00
022 DEPENSES IMPREVUES	50 000,00	77 Produits exceptionnels	2 500,00
042-6B11 Amort.obligatoire	20 725,00		
sous total	881 403,00	<b>TOTAL</b>	<b>1 129 593,60</b>
OF-RF=capacité d'autofinancement			
moins excédent de Fonctionnement			
023 virement section d'investissement	248 190,60		
<b>total</b>	<b>1 129 593,60</b>		
INVESTISSEMENT		RECETTES Budget	
DEPENSES	Budget		
001 déficit d'investissement	165 295,31	001 excédent d'investissement	
10.226 annulation titre	1 000,00	1068	165 295,31
16 emprunts et dettes assimilées	70 800,00	10 Dotations, Fonds divers	75 000,00
20	9 000,00	021 vir. de la sec. Fonct.	248 190,60
204 Subventions équipement	2 000,00	13 Subventions d'investissement	207 000,00
21	793 291,60	16 Emprunts et dette	400 176,00
23-238 SISEC Salle PO/EP	40 000,00	23 Immobilisations en cours	
020 DEPENSES IMPREVUES	35 000,00	024	
041-21534 EP		027 dépôts	
041-238	42 400,00	040-280...amort.obligatoire	20 725,00
041-2041582		041-238	42 400,00
041-213012		<b>total</b>	<b>1 158 786,91</b>
041-21318			<b>2 288 380,51</b>
041-2051			
<b>total</b>	<b>1 158 786,91</b>		
	2 288 380,51		

Fonctionnement 1 129 593,60 €  
Investissement 1 158 786,91 €  
Soit un budget total de 2 288 380,51 € pour 2022.

Il est rappelé que le budget est voté par chapitre et que la décomposition par article n'est qu'indicative et ne bloque pas les mandatements

Lors de la commission des finances, il a été proposé un emprunt de 400 000€ dans les recettes au vu des taux d'intérêt actuels peu élevés, emprunt qui permettrait d'anticiper les travaux futurs au niveau des écoles.

Délibération adoptée à l'unanimité : N°39275220206

### **8 – Carte avantage jeune 2022-2023**

M. Le Maire propose de reconduire la gratuité de la carte Avantages Jeunes pour la rentrée scolaire 2022-2023 pour les jeunes de moins de trente ans sans emploi domiciliés sur la commune de Lamoura ; le montant à la charge de la commune est de 8 € par carte.

Délibération adoptée à l'unanimité : N°39275220207

### **9 – Office du tourisme**

M. Antoine Delacroix indique qu'en Communauté de communes, des travaux sont envisagés à l'office de tourisme de Lamoura pour l'accessibilité aux personnes handicapées : travaux au niveau du bloc sanitaire et adaptation du mobilier des flyers aux personnes en fauteuil roulant.

Avant d'engager ces travaux, la CCSR souhaite que la commune se positionne concernant une éventuelle mutualisation avec le musée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme l'emplacement actuel de l'office du tourisme qui est très bien situé au cœur du village, accessible et visible.

Concernant les départs nordiques : le conseil demande à la CCSR que la création de l'accès au niveau du musée ne se fasse pas au détriment de celui du bas des Meures.

Lorsque les conditions le permettent, le conseil souhaite que ce site soit développé avec par exemple l'installation d'un parc ludique nordique.

### **10 – Questions diverses**

- M. Le Maire indique que Mme Lucile PETIT quittera son poste au 1<sup>er</sup> mars.
- Mme BIGAN informe que le Parc Naturel Régional du Haut Jura avait sollicité une lettre de soutien pour obtenir une subvention européenne afin de lutter contre les changements climatiques. Le maire n'avait pas signé cette lettre et propose d'échanger sur ce sujet au prochain conseil.
- M. Antoine DELACROIX indique qu'une nouvelle maîtrise d'œuvre est lancée pour la première tranche de la voie verte (Les Rousses/Les Jacobeys). Le Maire rappelle la priorité première qui était de relier les 4 villages.

- Mme MESMIN présente le projet des 4 villages sur les perturbateurs endocriniens qui ont un effet très néfaste sur les 1 000 premiers jours des enfants. Au niveau de la commune de Lamoura, il est proposé de travailler sur une formation pour les agents du périscolaire, de la crèche. Cette formation serait assurée par le CPIE, une grande partie serait prise en charge par la CAF (8 000 euros), il resterait 200€ à la commune qui devrait également libérer du temps aux différents agents volontaires. Le conseil se prononce favorablement.
- Mme DEFFONTAINE rapporte les remarques de citoyens qui s'étonnent du peu de décorations dans le village au moment de Noël. M. le Maire réaffirme le souhait des conseillers de limiter les dépenses énergétiques de la commune.
- Mme REGAD indique que du personnel pour le périscolaire (garderie, cantine) a été recruté, ce qui facilite grandement l'organisation.
- Mme CHAUTEMPS fait remarquer la forte luminosité du panneau lumineux de la commune.

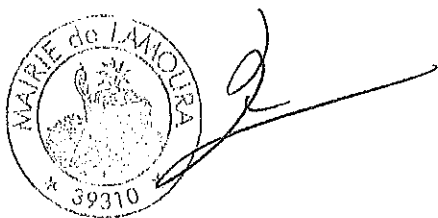
La séance est levée à 20h,

La prochaine réunion se tiendra le lundi 7 mars.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait d'acte conforme,

Le Maire,  
Francis LESEUR

Le secrétaire,  
Antoine DELACROIX



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Antoine DELACROIX", written in a cursive style.